

Traduire le *Missel romain* en honorant une triple fidélité

Père Pascal Thuillier

Depuis le début du xx^e siècle, l'Église catholique ne cesse d'encourager la participation des fidèles à la liturgie. La constitution *Sacrosanctum concilium* sur la liturgie s'en est fait l'écho en ouvrant la possibilité de recourir à « l'emploi de la langue du pays qui peut être souvent très utile pour le peuple » (n° 36). Par la suite, dans la traduction du *Missel* à partir du latin, on est passé du principe d'une équivalence dynamique en 1969 à celui d'une équivalence plus formelle avec l'instruction *Liturgiam authenticam* en 2001.

La mise en œuvre de ce dernier principe a rencontré diverses difficultés théoriques et pratiques, mais une étape importante a été franchie avec le *motu proprio Magnum principium*, signé en 2017 par le pape François. En renouant avec une orientation forte du Concile, le pape affirme qu'en matière de traduction liturgique, c'est aux évêques qu'incombe le soin de veiller à une triple fidélité : fidélité au texte original, fidélité à la langue dans laquelle il est traduit et, enfin, fidélité à l'intelligibilité du texte pour ceux à qui il est destiné. Ce défi est décisif car l'unité du rite romain se joue dans ces processus d'adaptation.

Parmi la multitude de modifications, mentionnons-en trois d'ordres forts différents qui permettent d'en rendre compte de façon bien évidemment non exhaustive. Dès la préparation à l'acte pénitentiel, la notion de « mystère » est revalorisée (au pluriel *mysteria* dans le latin original) alors qu'elle était absente de la traduction précédente. La nouvelle traduction dit désormais : « Frères et sœurs, préparons-nous à célébrer le mystère de l'eucharistie, en reconnaissant que nous avons péché. » Il ne s'agit pas ici de saisir ce mot dans le sens d'« incompréhension » comme dans le langage courant mais de le mettre en correspondance avec le terme biblique de « mémorial ». Le mémorial ne se contente pas de rappeler le souvenir d'un événement passé mais, par son évocation

dans un cadre rituel, il rend présente l'action de Dieu et donc l'actualise, la rend actuelle. La messe rend en effet présent ici et maintenant le mystère pascal du Christ qui nous sauve.

Par ailleurs, l'expression antérieure « en reconnaissant que nous sommes pécheurs » comportait le risque d'être comprise de façon réductrice en enfermant d'une certaine manière l'homme dans un état, celui de pécheur. Or le péché est avant tout un acte personnel de l'homme, un acte désordonné certes, une révolte contre Dieu mais l'homme ne saurait s'y réduire. La nouvelle formulation « en reconnaissant que nous avons péché » exprime sans doute mieux ces convictions.

Un dernier exemple sera pris à partir des mots qui, on le sait bien, sont toujours chargés de sens. Or il est difficile de les utiliser sans hériter de la signification qu'ils portent dans notre culture commune. Ainsi en va-t-il des expressions comme *dignare* (daignez) ou *majestas* (majesté) qui peuvent désormais renvoyer une image condescendante ou monarchique de Dieu. Les traducteurs ont fait le choix d'éviter ce vocabulaire de cour pour traduire certaines oraisons composées à l'époque impériale ou plus récemment, comme la collecte de la fête du Christ, Roi de l'univers. On recourt alors au terme de « gloire » à la place de « majesté » de sorte que l'expression latine « *ut tota creatura [...] tuae majestati deserviat* » devient « que [...] toute la création serve ta gloire ». Les enjeux spirituels sont considérables puisqu'il s'agit d'associer ici l'image du Christ Roi non pas aux rois de ce monde mais au serviteur pauvre et humilié, et donc de revêtir nous-mêmes à sa suite la tenue de service et non d'adopter une posture de domination politique. ■

(Le père **Pascal Thuillier** enseigne la liturgie à l'Institut catholique de Paris et au collège des Bernardins.